

Commission belge pour la coordination de la politique antibiotique

Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee (BAPCOC)

Note de synthèse résumant le plan stratégique 2003 – 2008

Depuis leur découverte, les antibiotiques ont sauvé des dizaines de millions de vies humaines. Néanmoins, à l'heure actuelle, la croissance de la résistance antibiotique est un danger réel en termes de santé publique, suite à une surconsommation médicamenteuse. La Belgique figure en tête de liste en ce qui concerne la consommation antibiotique en Europe et les problèmes de résistance en médecine ambulatoire et hospitalière prennent une ampleur de plus en plus inquiétante. Etant donné la relation claire entre la consommation antibiotique et la croissance de la résistance antibiotique, tant chez l'homme que chez l'animal, ce problème dépasse les différents écosystèmes.

Face à ce constat, notre pays a réagi de façon adéquate par la création d'une Commission belge pour la coordination de la politique antibiotique, Belgian Antibiotic Policy Co-ordination Committee (BAPCOC), par l'arrêté royal en 1999.

Cette commission stratégique, multidisciplinaire et scientifique a comme tâche d'enregistrer l'évolution de la résistance et de la consommation des antibiotiques dans les différents écosystèmes, et d'élaborer des mesures afin de lutter contre cette résistance croissante.

Depuis, les groupes de travail de BAPCOC ont réalisé un large spectre d'initiatives et de projets, tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

Au niveau belge nous citons les réalisations suivantes :

- Recommandations pour un bon usage des antibiotiques en médecine ambulatoire (le mal de gorge aigu, la cystite chez la femme, l'otite moyenne aiguë, la rhinosinusite aiguë, exacerbation aiguë de la bronchite chronique (COPD), infections aiguës des voies respiratoires basses chez les enfants et les adultes, gastro-enterite aiguë), et en secteur hospitalier (pyelonefrite, méningite et pneumonie)
- Support à la surveillance de la résistance et de la consommation des antibiotiques, tant en médecine ambulatoire (streptocoque de la gorge, pneumocoque), et hospitalière (staphylocoques méthicilline-résistante, enterocoques, enterobacter), qu'en médecine vétérinaire (Salmonella et Campylobacter, et des pathogènes animales).
- Information et sensibilisation de la population via des campagnes multimédias d'une part, et des vétérinaires et des éleveurs à travers de brochures d'autre part.
- Création de groupes de gestion de l'antibiothérapie dans un nombre d'hôpitaux pilotes.
- Création de neuf plates-formes régionales et d'une plate-forme fédérale d'hygiène hospitalière.

Au niveau européen, un événement majeur fut l'organisation d'une conférence européenne lors de la présidence belge de l'UE. En même temps, le 15 novembre 2001, les ministres de santé publique ont approuvé les recommandations européennes pour une consommation humaine adéquate des antibiotiques.

Cette conférence fut également le lancement d'un projet européen d'enregistrement de la consommation antibiotique dans 31 pays européens, financé par la DG SANCO et le gouvernement fédéral.

Dans nos pays avoisinants aussi, des mesures sont prises et des moyens sont prévus afin de faire face à la consommation irrationnelle des antibiotiques et de la résistance croissante.

La stratégie belge a servi d'exemple à plusieurs instances internationales (les autorités françaises, anglaises, grecques, espagnoles et américaines).

Toutes ces réalisations ont uniquement été possible, grâce à une collaboration intensive d'experts et d'associations scientifiques.

Afin de mieux répondre aux besoins actuels, des objectifs plus précis et des projets adaptés sont nécessaires. Depuis sa création, BAPCOC s'appuie sur l'enthousiasme de quelques personnes dévouées. A l'heure actuelle, une structure et un encadrement solide s'imposent. Tous ces efforts mènent en outre à un effet positif sur la santé publique en général et induisent une réduction de dépenses en termes de sécurité sociale. A l'occasion du changement de gouvernement nous souhaitons attirer encore mieux l'attention sur cette problématique en proposant au nouveau gouvernement ainsi qu'aux responsables politiques des projets adaptés.

C'est dans cette optique que BAPCOC a élaboré, après discussion profonde avec les présidents des groupes de travail, une note stratégique pour les cinq années à venir (voir annexe). Cette note dresse la problématique générale de la résistance antibiotique et argumente la nécessité d'une approche continue et long terme.

Ensuite, l'évaluation des différents projets est présentée par groupe de travail accompagnée de propositions de nouveaux projets. Et en guise de clôture, un chapitre est consacré à l'organisation du secrétariat BAPCOC et à un récapitulatif des budgets nécessaires à la réalisation de ces projets.

Parmi les objectifs principaux BAPCOC 2003 – 2008, nous citons:

- Continuer le développement, l'implémentation et l'évaluation des recommandations en médecine ambulatoire, hospitalière et vétérinaire. En médecine ambulatoire BAPCOC vise une implémentation via les groupes GLEM et des représentants indépendants. Dans le secteur hospitalier BAPCOC souhaite implémenter les recommandations à travers de groupes de gestion de l'antibiothérapie.
- Elaborer un guide antibiotique indépendant pour la médecine ambulatoire.
- Continuer le suivi de la résistance et de la consommation des antibiotiques dans les différents écosystèmes (chez l'homme et l'animal).
- Lancer des programmes d'enregistrement spécifiques et développer des indicateurs de qualité pour la consommation des antibiotiques chez l'homme.
- Poursuivre la sensibilisation de la population à travers des campagnes multimédias.
- Sensibiliser des groupes cibles spécifiques (étudiants, crèches) à travers des campagnes d'information ciblées.
- Implémenter et évaluer les recommandations cc l'hygiène hospitalière via les plates-formes régionales.
- Obtenir une reconnaissance des titres professionnels de "microbiologiste médical" et de "infectiologue" et élaborer les programmes de formation associés.

Nous espérons que cette note stratégique puisse être le point de départ pour une nouvelle phase dans la lutte contre la résistance antibiotique. Sinon, ce processus de responsabilisation et de motivation, laborieusement construit, risque de ralentir fortement et il sera très difficile de redémarrer l'enthousiasme.

Les activités BAPCOC ont mené à une diminution de la consommation totale des antibiotiques en médecine ambulatoire. Toutefois, une augmentation alarmante en prescriptions de nouvelles antibiotiques coûteuses est constatée (contre toute directive).

De nouvelles initiatives et mesures s'imposent afin de réorienter la prescription d'antibiotique en bonne voie.

Dans l'intérêt de la santé publique et au sein d'une politique européenne qui se dessine, semée par la Belgique pendant sa présidence européenne, notre pays ne peut se permettre de ne plus soutenir cette politique.